



# U.N.A.A.P.E.

## Région Aquitaine

*CONTRIBUONS à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

L’UNAAPE AQUITAINE (Union Nationale des Associations Autonomes des Parents d’Elèves) dénonce avec fermeté le nouveau règlement concernant les transports scolaires en Aquitaine mis en place par le Conseil Régional d’Aquitaine le 04 Mars 2019, lors de la séance plénière

Nous trouvons inacceptable d’exclure des transports scolaires des enfants (qu’ils soient en maternelle, élémentaire, collège ou lycée) résidant à moins de 3 kilomètres de leurs établissements scolaires sans autre critère, principalement de mobilité des familles.

Le conseil régional précise qu’il pourront éventuellement bénéficier de ces transports aux conditions suivantes :

- un paiement forfaitaire de 195 euros (sans prise en compte du quotient familial)
- ET que le bus passant à proximité de leur domicile ne soit pas complet

De nombreuses familles de la région Aquitaine se trouvent en difficulté financière et sans solution de transports pour leurs enfants. Pour certains, les parents travaillent à des horaires incompatibles avec ceux entrées et sorties d’école, pour d’autres : ils n’ont pas de véhicule.

Dans un contexte de mobilité écologique et solidaire pour tous, ce règlement va à l’encontre d’une politique sociale et la sécurité des enfants.

L’UNAAPE Aquitaine demande expressément le retrait de la délibération et souhaite qu’une concertation avec les représentants des parents d’élèves soit mise en place.

L’UNAAPE Aquitaine restera mobilisée jusqu’au retrait de cette décision